

# Flayosc

Bulletin d'information municipal

## Mag

N°1 octobre novembre décembre 2017

**DOSSIER SPÉCIAL : CITY STADE**



**Dossier spécial p.4-6**

City Stade

**Affaires scolaires p.6**

La rentrée : C'est parti !

**Finances publiques p.7**

Compte administratif

**Retour en images p.8 - 9**

Festivités de l'été 2017

**Conseil Municipal p.10**

Urba, finances, scolaire, présentation de vos 3 nouveaux élus

**Flayosc Mag**

Bulletin d'information municipale de la Ville de Flayosc

N°1 octobre novembre décembre 2017

Directeur de la publication Christian TAILLANDIER

Rédacteur en chef Jean-Bernard MIGLIOLI

Conception - Réalisation Jean-Michel HENRY

Comité de rédaction

Véronique GERARD

Danielle TAILLANDIER Rosane POSTEC

Jean-Michel HENRY

Crédit Photos

Jean-Michel HENRY

Tirage 3000 exemplaires

Flayosc Mag est distribué dans toutes les boîtes aux lettres de la Ville.

Si vous ne l'avez pas reçu, veuillez contacter le service communication à l'adresse suivante :

mairie@flayosc.fr

Dépôt légal à parution

Mairie de Flayosc  
Avenue Angelin Germain BP35  
83780 FLAYOSC  
Tel : 04 94 70 40 03  
Fax 04 94 70 40 63

# ACTUALITÉS

**Horaires de la déchetterie**

Un travail constant est mené en collaboration avec la Communauté d'Agglomération Dracénoise et Pizzorno sur le service de collecte des ordures ménagères et sur le ramassage des encombrants. Nous tenons à rappeler que la propreté du village est une cause commune et que le civisme est une responsabilité individuelle. Rappel des horaires d'ouverture de la déchetterie communautaire : **Du lundi au samedi de 8h30 à 13h30 - le dimanche de 9h00 à 12h00.**

**Tous à vos postes**

Le **mardi 21 novembre** prochain une opération technique de modification des fréquences de réception sera effectuée sur le réseau de télévision numérique.

Les personnes recevant la télévision via l'antenne râteau devront procéder à une recherche des chaînes pour continuer à recevoir l'intégralité des programmes de la TNT.

## ILS S'INSTALLENT À FLAYOSC

**La Fabrique à lunettes**

La Fabrique à Lunettes, magasin d'optique, lunetterie, vous accueille sur la Place de la République pour des conseils, l'achat et l'entretien de vos lunettes. *"Nous souhaitons offrir de la proximité alliée avec un service de qualité et un large choix de produits"*

**L'oustaou**

Restauration Bistronomique proposée par les jeunes repreneurs du restaurant l'Oustaou ! Une carte qui évolue au fil des saisons, proposant un travail avec des produits frais et de qualité. *"Nous avons été attirés par ce cœur de vie de la place principale de la République et par le charme du village de Provence"*

**Julie Valagnosc Immobilier**

Avec 11 ans d'expérience dans l'immobilier, Julie Valagnosc vous accompagne dans vos démarches de gestion locative, syndicat de copropriété, transaction ou location de biens immobiliers dans son agence située 1 Rue de l'Hubac. *"Je suis attachée au village qui m'a vu grandir, c'est la raison pour laquelle je me suis installée sur la commune"*

# ÉDITO

C'est la rentrée : le mot sonne comme un rituel, chaque année, et renvoie d'abord à nos jeunes élèves qui pour certains d'entre eux connaissent pour la première fois l'école, ses habitudes, son rôle essentiel dans la construction de leur personnalité.

Cette année encore, à côté des enseignants, toutes nos équipes font en sorte de leur apporter au travers des activités périscolaires renouvelées de quoi satisfaire leur curiosité et d'aider à développer leurs compétences.

C'est la rentrée et notre gouvernement n'est pas avare de réformes qui, si elles tentent de répondre aux grands enjeux d'équilibre notamment financier de notre pays, n'en sont pas moins des sources d'interrogations pour notre commune. Un nouveau pacte dit de responsabilité voit le jour entre les collectivités et l'Etat. Il nous appelle à nous associer pour s'accorder sur les dépenses publiques, maîtres mots, qui devraient garantir notre santé financière. Autrement dit baisser les dépenses pour s'en sortir en espérant garder les dotations de l'Etat à hauteur de ce qu'elles sont aujourd'hui. Ce qui, à terme, est bien loin d'être évident. On peut simplement rappeler à notre gouvernement qu'après trois ans de baisse régulière de dotations notre commune a fait de gros efforts pour ne pas engager une croissance exponentielle de ses dépenses tout en répondant aux exigences de ses besoins.

C'est la rentrée et le vote de notre PLU (Plan Local d'urbanisme) qui fixera pour les prochaines années notre paysage communal. Il devra tenir compte des remarques faites par l'Etat et des évolutions qui lui ont été apportées au fur et à mesure de sa construction.

C'est la rentrée avec le lourd dossier de l'habitat. La loi ALUR (Accès au Logement et à un Urbanisme Rénové) et la loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain) dont l'article 55 (obligation pour notre commune de 25% de constructions de logements pour actifs sous peine de très fortes pénalités) mériterait d'être revu pour des communes comme la nôtre dont la vocation première est avant tout rurale et résidentielle.

C'est la rentrée et la poursuite de nos investissements si importants pour nous : réservoir d'eau potable pour garantir notre distribution, travaux de voirie, rénovation de notre patrimoine.

C'est la rentrée, et comme chaque année nous nous efforçons, au quotidien, de répondre aux besoins de tous, d'améliorer notre vie, de rendre plus attractif et dynamique encore notre village.

La rentrée, c'est aussi la vôtre que je vous souhaite la meilleure possible.

**Bien à vous**

**Votre Maire,  
Christian Taillandier**



# DOSSIER SPÉCIAL : CITY STADE

## UN NOUVEL ÉQUIPEMENT EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT SPORTIF ET DE LA JEUNESSE



**L**e sport est souvent considéré comme un facteur d'épanouissement individuel et de cohésion sociale. Encore faut-il que les espaces sur lesquels se déroulent les pratiques sportives favorisent la réalisation personnelle et le « vivre-ensemble » d'usagers divers.

Partant de ce constat, la commune de FLAYOSC, en lien avec son Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes, souhaite adapter sa politique publique en ajustant l'offre d'équipements comme manière de diversification de la demande sur son territoire et ainsi, accueillir chacun et inclure tous.

Cette volonté communale a pour vocation de **favoriser à la fois l'accessibilité et la diversité**.

La vocation du city stade est de permettre la pratique, auto-organisée ou encadrée, de sports collectifs et duels de balles, de ballons et de volants, non

seulement par des adolescents et des jeunes adultes mais aussi par des seniors...

### Une multitude d'utilisateurs

Situé sur l'ancien stade des écoles, le projet s'oriente sur une utilisation permanente avec des créneaux réservés au groupe scolaire.

De plus, un dispositif d'éclairage autonome permet son utilisation sur une large plage horaire (jusqu'à 22h avec arrêt automatisé des dispositifs). L'accès quant

à lui se fait directement depuis le parking de l'ancien stade.

**“Favoriser le vivre ensemble des usagers”**

# Descriptif de l'équipement

## Pratiques sportives

- 1 terrain de football
- 3 terrains de basketball
- 1 terrain de handball
- 1 emplacement filet volleyball et sports de raquette

## Dimensions

- Surface plateforme : 544 m<sup>2</sup>
- Surface de l'équipement 418 m<sup>2</sup>
- Périmètre plateforme 98

## Matériaux

- Structure métallique galvanisée à chaud

## Revêtement

- Praticable en enrobé peint

**Panneau informatif** (consignes d'utilisation de l'équipement)



## La maîtrise des coûts et un appel au financement extérieur

Le coût de l'équipement s'élève à 46 311 € auxquels s'ajoutent les dispositifs d'éclairage économiques et autonomes pour un montant de 16 115 € et l'ensemble des travaux de terrassement et de préparation du site à hauteur de 27 483 € pour un montant total de 91 346 €.

Pour financer le city stade, la commune bénéficie d'une subvention de 23 000 € accordées par le Centre National pour le Développement du Sport (CNDS), de la Réserve Parlementaire de 2016 pour un montant de 10 000 € et une subvention de 20 000 € accordée par la Région. Le projet est financé à 58 % par nos partenaires, ce qui réduit la participation communale à 38 346 €.

Ainsi la municipalité concrétise un projet qui répond à la délicate équation de la diversification des aménagements urbains à destination de la jeunesse et d'une maîtrise en «bon père de famille» des deniers publics.



## Horaires d'utilisation du City Stade

**Le City Stade est ouverte en permanence et libre d'accès à tous les usagers.**

**La plateforme sera cependant utilisée :**

- **par les écoles** : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 13h30 à 16h30
- **par les enfants** et jeunes fréquentant le Centre de Loisirs, pendant les vacances scolaires du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00.



Ville candidate  
Jeux Olympiques de 2024



MINISTÈRE  
DES SPORTS

MEMBRE FONDATEUR



# RENTRÉE SCOLAIRE : C'EST PARTI !

**3** 82 élèves ont été accueillis répartis en 5 classes en Maternelle et 10 classes en Élémentaire. C'est Madame Valérie Kersual qui, pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive, assure la direction des deux écoles.



## TRAVAUX D'ETE : Quelques points forts

Pour le bien être des enfants et des enseignants une climatisation avait été installée en fin d'année scolaire dans les 5 classes de maternelle.

Pour leur protection et répondre aux impératifs actuels de sécurité, le mur de clôture de l'école maternelle a été rehaussé et le portail changé avec un système de visiophonie.

Des travaux similaires ont été entrepris cet été à l'école élémentaire (portail d'entrée changé).

Une salle a été remise en état pour accueillir une Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire d'Enfants en Difficulté (ULIS). Une autre a été équipée, à titre expérimental, d'un vidéo projecteur permanent qui, couplé à l'accès internet, permettra le développement d'une pédagogie nouvelle.

L'installation des panneaux voltaïques sur la toiture des bâtiments a enfin pu démarrer cet été. La 1<sup>ère</sup> phase en cours concerne le restaurant scolaire ; la 2<sup>ème</sup>, l'école élémentaire.

Ces travaux permettront aux bâtiments d'être à l'abri des très fortes intempéries qui se sont produites ces dernières années et ainsi de pouvoir recevoir sans crainte de nouveaux équipements.

Des travaux d'entretien et de rénovation réguliers (peinture, pose de revêtement de sol, plomberie) ont été également effectués dans l'ensemble de l'école.

## RYTHMES SCOLAIRES ET NOUVELLES ACTIVITES PERISCOLAIRES

Mises en place en Septembre 2014, les NAP, gratuites pour les parents, sont maintenues pour l'année scolaire.

Les Conseils d'école de Juin 2017 se sont prononcés pour le maintien temporaire de ces activités et du rythme de 4 jours et demi par semaine.

L'organisation avec la mise en place d'accompagnement scolaire et d'activités sportives et culturelles variées par des intervenants extérieurs avait été déjà été programmée et budgétée.

Des évaluations en cours d'année permettront un éventuel changement des rythmes pour la rentrée 2018.

Modifications des horaires des NAP pour les Maternelles :

A la demande des enseignants et des parents, ils sont alignés sur ceux de l'école élémentaire soit de 15h15 à 16h15.

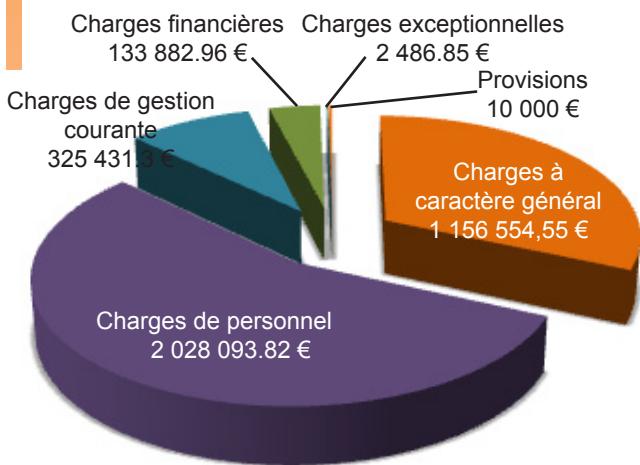
Cela facilitera probablement l'organisation des parents pour reprendre leurs enfants à la sortie de l'école.



# COMPTE ADMINISTRATIF

**L**es dépenses de fonctionnement s'élèvent à 3 656 499,48 €. Elles sont en léger recul par rapport à 2015. Les recettes elles évoluent de plus de 5 % par rapport à 2015. Le solde, en tenant compte de l'excédent reporté de 2015 est de 1 435 387,88 €. Il était de 1 411 305 € en 2015.

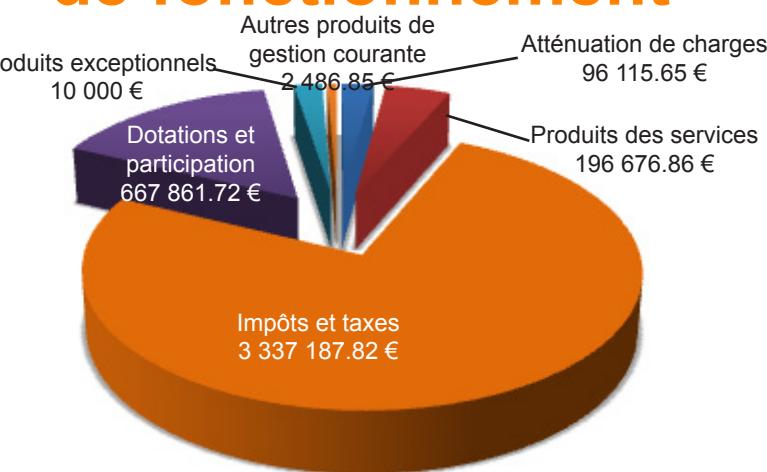
## Dépenses de fonctionnement



### Dépenses réelles de fonctionnement

Charges à caractère général	1 156 554,55
Charges de personnel	2 028 093,82
Charges de gestion courante	325 431,3
Charges financières	133 882,96
Charges exceptionnelles	2 486,85
Provisions	10 000
<b>TOTAL</b>	<b>3 656 499,48</b>

### Produits réelles de fonctionnement



### Produits réelles de fonctionnement

Atténuation de charges	96 115,65
Produits des services	196 676,86
Impôts et taxes	3 337 187,82
Dotations et participations	677 861,72
Autres produits de gestion courante	2 486,85
Produits exceptionnels	10 000
<b>TOTAL</b>	<b>4 442 289,98</b>

## Focus sur les dotations de l'état en nette régression

	Dotation forfaitaire	Dotation solidarité rurale	Dotation Nationale de péréquation
2017	311 535	2017	51 619
2013	580 917	2013	60 489
<b>TOTAL</b>	<b>- 269 382 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>- 8 870 €</b>

## Principaux Investissements

Poursuivre la campagne de réfection de la voirie communale tout en maintenant les investissements en faveur de l'attractivité et du développement du territoire.

Travaux de voirie (Chemin de la Colle, Pardigon, le Suy)  
**257 464,05 €**

Cadre de vie, tourisme et festivités  
**160 425,49 €**

Schéma directeur des eaux pluviales  
**65 407,20 €**

Travaux du groupe scolaire  
**61 812,73 €**

# #RETOUR EN IMAGE



La place de la République qui s'anime lors de l'aïoli et du bal d'ouverture de la Saint Laurent !



Place aux jeunes talents à la Chapelle Saint Augustin le 13 juillet



Un feu d'artifice qui vient clore la Saint Laurent 2017 organisée par la commune



Ouverture de la saison avec la Fête des Musiques de l'AOC83



Belle performance vocale à l'église Saint Laurent

# AGES...

/VILLEFLAYOSC



/VILLEDEFLAYOSC



/VILLEFLAYOSC



clôturer une belle Fête de la Saint  
par la Ville de Flayosc



Les traditions provençales sont à l'honneur grâce à Lei  
Pegot et la Bravade lors de la procession de Saint Laurent

Spectacle du CLF de Juillet



Spectacle du CLF d'août



de l'ensemble Una Voce le 12 juillet



Défilé du CLF pour la Fête de la Saint Laurent !

# URBA, FINANCES ET SCOLAIRE, VOS 3 NOUVEAUX ÉLUS À LA LOUPE

Pierre PENEL, nouvel Adjoint délégué à l'urbanisme de la Ville de Flayosc.

**F.Mag** : Pouvez-vous nous faire une présentation de votre parcours et de votre expérience ?

**P.P** : Je suis tout d'abord passé par l'armée de l'air en qualité de mécanicien aéronautique avant de me lancer dans l'entrepreneuriat il y a maintenant 25 ans. Aujourd'hui je suis exploitant de 3 auto-écoles dont celle située sur le territoire communal.



**F.Mag** : Vous prenez le poste d'Adjoint à l'Urbanisme et faites suite à Monsieur Jacques AIME. Comment avez-vous géré cette transition ?

**P.P** : Je souhaite d'abord souligner le travail et l'implication de Monsieur AIME dans l'élaboration du PLU. De mon côté je récupère un dossier qui approche de sa finalité puisque nous allons voter le document le 19 octobre prochain lors d'un Conseil Municipal. Pour assurer au mieux cette transition je me suis appuyé sur les connaissances et les compétences des agents du service urbanisme ainsi que sur le travail du maire dans son suivi et sa maîtrise du dossier. Grâce à leur aide, j'ai pu, en un temps record, m'approprier le PLU surtout appréhender les différentes problématiques auxquelles nous étions confrontés.

**F.Mag** : Par la suite, que souhaitez-vous apporter au service et comment envisagez-vous votre délégation ?

**P.P** : Je souhaite avant tout être un adjoint présent dans un rôle d'accompagnement des demandes de nos administrés. Je crois qu'il est normal de jouer la carte de la proximité et de la disponibilité et c'est de cette façon que nous pouvons transmettre et expliquer nos orientations et nos choix sur le développement urbain du territoire. Flayosc est une commune de caractère, authentique et rurale. C'est ce qui m'a séduit il y a 25 ans lorsque j'ai décidé d'y installer ma famille. Tout en s'ouvrant sur l'avenir et la modernité je souhaite conserver ces caractéristiques qui font la force de notre commune.

## Les dernières étapes du Plan Local d'Urbanisme

- Arrêt du PLU, le 10 janvier 2017 (intégralité des documents disponibles sur [www.flayosc.fr](http://www.flayosc.fr) rubrique urbanisme > PLU)
- Consultations des PPA (Personnes Publiques Associées) ... Etat, Chambre d'Agriculture, Chambre des Métiers, Chambre du Commerce et de l'Industrie, Institut National des Appellations d'Origine ... Qui ont émis des observations sur notre PLU (remarques consultables en ligne sur le site de la commune)
- Enquête publique qui s'est déroulée du 06 juin au 06 juillet, à l'issue de laquelle le commissaire enquêteur a émis un avis favorable sur le PLU
- Le 05 octobre, conseil municipal qui portera sur l'ensemble des modifications apportées au PLU, suite aux observations des PPA et à l'enquête publique.
- Le 19 octobre, conseil municipal qui portera sur l'approbation du PLU.
- Transmission du dossier de PLU au Préfet. Le PLU sera exécutoire 1 mois après la date de réception du dossier par la Préfecture.

Ainsi, les autorisations d'urbanisme seront instruites sous le PLU, à compter de la fin novembre 2017.

## Danielle Taillandier Conseillère Municipale déléguée aux Affaires Scolaires et périscolaires

40 ans passés au sein de l'Education Nationale, 17 ans en tant que professeur d'anglais puis 23 ans dans les fonctions de direction (Principale de Collège) « Tout au long de ma carrière

j'ai mis l'accent sur la réussite et l'épanouissement personnel de l'enfant et de l'adolescent en lien avec les équipes d'enseignants et personnels divers . Je ferai tout pour accomplir ma nouvelle mission d'élue à Flayosc en étant attentive et en m'efforçant de donner les conditions les plus favorables possibles aux écoles et aux services périscolaires, en concertation étroite avec les différents acteurs locaux tout en maintenant le dialogue avec les familles »



## Joelle Schlosser Conseillère Municipale déléguée aux Finances

34 ans passés au sein de l'inspection des impôts, en tant que gestionnaire en fiscalité et, ces derniers temps en poste à Cannes depuis février 2017 comme chef de brigade au contrôle fiscal.



« J'ai tout au long de ma carrière acquis des compétences en gestion budgétaire et immobilière et passation des marchés publics . Ces compétences là, je les mets depuis 2014, d'abord comme membre de la commission finances puis maintenant comme déléguée, au service de la collectivité. Par ailleurs varoise depuis 1995 puis flayoscaise, je connais bien le territoire de ma commune que j'apprécie ».



## Flayosc, Patrimoine et Avenir

L'été fut riche en événements pour notre commune. Au-delà des festivités diverses organisées cette année par la municipalité avec souvent de belles réussites, il nous faut revenir sur les événements plus «politiques». Notre «ancien» Maire a été élu Député, souhaitons lui bon vent avec l'espoir de voir ses interventions profiter dans une certaine mesure à notre village. Espérons qu'il puisse infléchir les politiques nationales en matière de logement à travers les excès de la loi SRU. Ch. Taillandier est désormais notre nouveau Maire. Rappelons qu'être flayoscais de naissance ou flayoscais de cœur est équivalent quand on aime servir son village.

Les dossiers à prendre à bras le corps pour cette fin de mandature sont nombreux, nous aurons le temps d'apprécier. Nous serons vigilants sur l'évolution des dossiers majeurs comme le PLU, le réaménagement du cimetière, l'évolution des voiries etc... et puis surtout les petits points du quotidien des flayoscais qui souvent paraissent anodins mais peuvent être essentiels.

Nous souhaitons une excellente rentrée à tous les écoliers, collégiens, lycéens, étudiants ainsi qu'à tous les autres flayoscais.

Alain Boucher et toute l'équipe Flayosc Patrimoine et Avenir



## Agir et Vivre à Flayosc

Après la démission de Fabien Matras, le Conseil Municipal a élu le nouveau maire de Flayosc et les adjoints. Mr le Maire exprime sa volonté de poursuivre le travail engagé jusque-là. Quant à moi, je continuerai à être vigilante face aux décisions prises tout en m'impliquant dans les actions qui m'apparaissent utiles aux intérêts des Flayoscais.

Ainsi, si les travaux de la route de Sauveclare vont se poursuivre, la voirie reste toujours une des préoccupations essentielles de nombreux Flayoscais qui doivent encore circuler sur des routes bien dégradées. La municipalité ne pourrait-elle pas faire un effort supplémentaire dans ce domaine ? La gestion des déchets qui incombe à la CAD, reste aussi un problème récurrent. La CAD se doit de répondre aux besoins des Flayoscais en multipliant les conteneurs pour soutenir les efforts de la commune qui lutte contre les dépôts sauvages. Les enseignants, les parents et la municipalité n'ont pas souhaité revenir cette année sur les rythmes scolaires dans la précipitation. Ils pourront ainsi mûrir leur réflexion pour 2018. Bonne rentrée à tous les écoliers Flayoscais et à leurs enseignants.

Françoise Markowski



## Flayosc, Demain

Le ras de marée du «Macronisme» a porté à la députation notre jeune maire. Mr MATRAS a dévoilé toute son ambition pour faire carrière dans la politique et ses méandres....

Comme il était prévisible Flayosc n'était qu'un tremplin. Nul ne peut lui en vouloir, encore faudrait-il qu'il démontre un investissement pour l'intérêt général et l'avenir du pays !!!

Contrairement Mr TAILLANDIER n'aura certainement que la seule ambition de s'occuper de notre commune. Il a démontré dans ses fonctions d'adjoint rigueur, compétence, honnêteté intellectuelle et a été le seul à animer de véritables commissions participatives. Aussi nous le remercions d'avoir pris la charge de Maire car cela a évité l'aventure et des désagréments aux Flayoscais.

Une page est tournée, Flayosc-Demain passera volontiers, si les vraies priorités sont prises en compte, de la critique constructive (seule possibilité avec Mr MATRAS) à une coopération vigilante toujours indépendante et soucieuse du bien des Flayoscais et du devenir de notre village. Les élus de Flayosc-Demain: Jean-Paul TRUC; Odile SULTER-BOULOGNE; Patrice GRANDCLÉMENT



## Ambition Flayosc

D'importants chantiers concernant l'eau et l'assainissement vont bientôt être lancés sur la commune : nouveau réservoir d'eau potable des Risbles, réfection de notre station d'épuration. Ils constituent pour la commune un effort financier énorme dans un contexte territorial où la CAD reprendra à terme la gestion de ces équipements. Notre PLU intègre également l'installation avec la CAD d'une nouvelle déchetterie qui devrait prendre sa place au sein d'une zone d'activités dont la vocation est aussi, de faciliter le développement des entreprises locales et, de participer ainsi à l'essor économique de notre territoire.

La CAD et les communes qui la composent construisent ainsi depuis quelques années un équilibre qui a besoin de s'inscrire sur la durée dans une recherche permanente de partenariat.

Notre développement communal passera nécessairement par la complémentarité bien construite avec la CAD. C'est pourquoi il est fondamental pour nous de participer activement à l'élaboration de politiques publiques du territoire et de donner toute sa place à l'échelon intercommunal dans notre stratégie locale.

**Vos élus de la majorité**

# SAMEDI 7 OCTOBRE 2017

Conseil Municipal des Jeunes et des enfants

"Ma voix pour mon village !"



Ville de Flayosc

DE 10H A 13H00



## LE SPORT ÇA ME DIT ANCIEN STADE DES ÉCOLES

### INAUGURATION DU CITY STADE 11H30

ANIMATIONS LIBRES ET GRATUITES

Enfants - Adolescents - Adultes - Seniors

FOOTBALL - STREET TENNIS - TIR À L'ARC - BOXE - DANSE - JUDO -  
VTT - PING PONG...



Le Mouvement c'est le Bonheur.  
# Bouger

VTT\* : Prendre son propre vélo avec son casque, obligatoire.

Coca-Cola France